

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 22 octobre 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/10/22-1/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211022-lmc100000022735-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 25/10/2021

Réception Préfet : 25/10/2021

Publication RAAD : 25/10/2021

**OBJET :** Contrat Intercommunal de Développement (CID) de de la Communauté de Communes du Pays de Montereau : Convention de réalisation.

Lors de sa séance du 27 septembre 2018, l'Assemblée départementale a approuvé le Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, auquel était annexé le programme d'actions établi pour les 3 années du contrat. A ce titre, la Communauté de communes souhaite mettre en œuvre la 4ème tranche des travaux de voirie.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 7,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier modifié, modifiée par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/05 du 27 septembre 2018 relative à l'adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU la délibération du Conseil Départemental n° 1/05 du 14 juin 2019 relative à l'adoption de l'avenant n°1 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU la délibération du Conseil Départemental n° 1/01 du 13 novembre 2020 relative à l'adoption de l'avenant n°2 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU la délibération du Conseil Départemental n° 1/xx du 23 septembre 2021 relative à l'adoption de l'avenant n°3 au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Montereau,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'accorder à la Communauté de Communes du Pays de Montereau, une subvention de 576 248,30 € pour la tranche 4 des travaux de voirie.

Article 2 : d'approuver le projet de convention de réalisation pour cette action, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département.

Article 4 : d'imputer la dépense sur l'action « Contrat Intercommunal de Développement » - opération « CID de la Communauté de communes du Pays de Montereau – DI 2020 ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne